

ASPEBr

Alumni de la Faculté des sciences Sociales et Politiques de l'Université Libre de Bruxelles ASBL N° D'ENTREPRISE 408.645.063

Madame, Monsieur,

Chers Brocanteurs,

Il est temps de vous annoncer la 27^{ème} Grande Brocante du 1^{er} mai 2014, Boulevard de la Plaine, de l'Avenue Fraiteur au Boulevard Général Jacques.

Un nouveau système d'inscription sera mis en ligne, sur notre site www.aspebr.be, dès le 1^{er} février 2014. Vous trouverez sur la première page d'accueil du site un lien pour les formulaires d'inscription. Dans une optique de clarté, nous avons veillé à distinguer le formulaire d'inscription pour les particuliers et celui dédié aux horeca.

Ce changement a été décidé afin d'améliorer la gestion des inscriptions, de sorte que chaque brocanteur ait la même chance pour les réservations, sans perte de courriers ou de changement d'adresse non signalé. Les premiers inscrits seront cependant les premiers servis.

Aucune inscription ne se fera en dehors de l'inscription en ligne.

Comme souligné plus haut, les formulaires seront accessibles sur notre site dès le 1^{er} février 2014 en matinée. Une fois que vous y aurez rempli votre formulaire, votre demande sera automatiquement envoyée à notre secrétariat et vous recevrez un mail automatique de confirmation sur la boîte mail que vous aurez indiquée dans le formulaire.

Dans les jours qui suivent, vous recevrez un second mail contenant la validation ou non de votre demande, le numéro de votre emplacement ainsi que le nouveau numéro de compte. Le paiement devra parvenir sur notre compte dans les 5 jours ouvrables suivant la date d'envoi du second mail, sans quoi votre inscription ne sera pas validée. Nous vous rappelons que le compte brocante est changé chaque année dans un souci d'équité.

Lors de votre inscription via le formulaire, vous avez l'opportunité de choisir les modalités d'envoi (électronique ou postal) de vos attestations. Si vous optez pour l'attestation par voie électronique, elle vous sera envoyée sur votre adresse email le plus rapidement possible après réception du paiement. La procédure prendra un peu plus de temps par voie postale.

N'oubliez pas de regarder dans « les courriers indésirables » de votre boîte mail si nos courriers ne s'y trouvent pas avant de prendre contact avec notre secrétariat.

Afin de vous aider dans cette nouvelle démarche, une permanence téléphonique aura lieu le lundi de 10h30 à 12h30 et le mercredi de 13h à 15h.

Nous attirons votre attention sur le fait que cette permanence sera uniquement destinée à fournir des compléments d'informations et une aide quant à l'inscription. En aucun cas, elle ne sera utilisée pour une quelconque réservation. En outre, le secrétariat ne répondra pas aux appels en dehors des horaires prévus et ne sera pas accessible via le fax cette année. Pour toute information complémentaire, le site restera la référence, c'est pourquoi nous vous invitons à consulter régulièrement celui-ci entre le 1er février et le 1er mai.

Il vous est toutefois possible de nous contacter également par courrier électronique à l'adresse suivante : brocante.aspebr@gmail.com.

Tout changement éventuel des horaires vous sera communiqué par courrier électronique et via notre site internet.

En vous remerciant et en espérant que ces changements amélioreront davantage l'organisation de notre Grande Brocante, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Comité Organisateur.

Courriels : aspebr@hotmail.com Site : www.aspebr.be